



## Appel à projet France 2030 « La grande fabrique de l'image » sur les studios et la formation

Les marchés mondiaux du cinéma, de l'audiovisuel et du jeu vidéo connaissent une vitalité sans précédent et se caractérisent par une **explosion de la demande de contenus**, tirée par le développement des plateformes. **Les projections établies à horizon 2030 confirment l'accroissement très important du volume de production qui pourrait doubler**. Les perspectives sont enthousiasmantes, les opportunités sont sans précédent pour les investisseurs et pour tous les acteurs de la chaîne de valeur.

### Descriptif

Bien que la France dispose de nombreux atouts, cette croissance forte agit aussi comme un révélateur des limites auxquelles notre appareil productif est confronté. Les filières françaises ont besoin de **s'engager rapidement dans un vaste mouvement de modernisation pour prendre les meilleures places mondiales** et saisir toutes les opportunités de l'internationalisation du marché et de la montée en gamme des productions.

Le plan d'investissement France 2030 prend toute la mesure de ces enjeux et entend donner une impulsion très forte pour rendre possible ce changement d'échelle et **faire de la France le leader européen des tournages et de la production numérique**.

La structuration de cet appareil productif en devenir passe par **un appariement entre les investissements dans les moyens techniques de fabrication et les besoins de formation**, au plus proche de l'évolution du marché. Cette approche conjuguée est l'opportunité de consolider à l'échelle d'un territoire des écosystèmes locaux complets qui réunissent le meilleur des studios, des formations et des talents, au niveau des meilleurs standards internationaux en matière de tournage et de production numérique. **L'Ile-de-France, l'arc méditerranéen et le Nord sont identifiés comme des territoires qui portent des enjeux de développement particulièrement stratégiques**, mais tous les sites d'implantation sont éligibles.

Cet appel à projets unique invite toute entreprise active sur les marchés du cinéma, de l'audiovisuel et du jeu vidéo à déposer un projet d'investissement dans des nouvelles capacités de fabrication et de formation **avant le 31 octobre 2022**.

Les projets candidats visent en premier lieu à répondre aux besoins et aux enjeux d'internationalisation des filières tels que décrits dans les études de besoin portant sur :

- Les studios de tournage
- Les studios de production numérique (animation, VFX, jeu vidéo)
- La formation